

*Cher(e) Ami(e) de Bonneval, voici la troisième lettre des Amis de Bonneval.*

*« Le puits artésien, l'eau potable et crise municipale (suite et fin!) La crise municipale à Bonneval »  
Vous avez été nombreux à avoir répondu à notre demande, en nous communiquant votre adresse mail.*

*Avant de faire partir la troisième et dernière partie de cette étude, nous nous sommes interrogés sur l'épaisseur de ce dossier, et nous nous efforcerons, à l'avenir de faire des envois plus courts.*

*Après réflexion, il nous a semblé que cette question de l'eau est plus que jamais à l'ordre du jour et la façon d'appréhender la question, il y a plus de cent ans, avec les remous que cela a provoqué, méritait que l'on s'y intéresse.*

*Bonne lecture.*

*Le président J L Durand*

## LE Puits ARTÉSIEN (suite et fin)

### *Eau potable et crise municipale à Bonneval (1900-1903)*

*D'après le Messenger de Bonneval Voves & Orgères*

**Le Messenger du 22 mars 1903**

#### **La crise municipale à Bonneval**

Nous avons réfuté par des chiffres que personne n'a contestés le motif invoqué par neuf de nos collègues du conseil municipal pour donner leur démission. Non seulement l'avenir financier de la ville n'est pas compromis mais encore la situation de la commune de Bonneval est la plus prospère de tous les chefs-lieux de canton d'Eure-et-Loir.

Recherchons donc les véritables motifs de cette démission et nous en trouverons certainement deux principaux :

1° Le grand désir de prendre la mairie avant l'expiration des quatre ans ;

2° Le puits artésien.

L'essai de dissolution du conseil municipal ne date pas d'hier.

Déjà, lors du vote du compte administratif de 1901, en session de mai 1902, M Jouanneau et ses amis avaient manœuvré pour amener cette dissolution.

Le compte administratif est le résumé des recettes et des dépenses de l'année. *Or, lors de la discussion de ce compte, nos collègues ne relevèrent aucune erreur de chiffres, aucun d'eux ne prit la parole pour en contester un seul, et cependant ils refusèrent de voter ce compte administratif, blâmant ainsi la gestion de feu M. Torlet. alors qu'il n'était plus là pour se défendre.*

Non contents d'être battus en séance nos collègues lancèrent une protestation auprès de l'administration préfectorale qui les débouta de leur demande en approuvant le vote du conseil

municipal. Les protestataires en furent pour leurs frais d'imagination et M. le Préfet nous donna raison.

En ce qui concerne le puits artésien nos collègues, malgré l'évidence des chiffres, prétendent que ce projet sera coûteux pour la ville et ils déclarent se retirer pour ne pas s'associer à une œuvre aussi onéreuse,

Ces Messieurs professent un intérêt bien tardif pour nos finances et leur désertion aux séances pendant huit mois doit fixer les plus aveugles, même, ceux qui ne veulent pas voir, sur leur façon de comprendre les intérêts communaux.

Il faut que tout le monde soit bien persuadé que si M. Jouanneau et ses amis étaient certains que le puits artésien doive gêner nos finances, même momentanément, ils n'hésiteraient pas un seul instant à en laisser faire le forage, tout en s'abstenant au moment du vote, afin de nous en laisser toute la responsabilité. Ce qu'ils craignent, ce n'est pas un insuccès ruineux, c'est, au contraire, un succès avantageux.

Le projet réunit trop d'avantages, voilà pourquoi ils y sont opposés.

Résumons ces avantages :

1° Notre rapport a prouvé qu'il ne coûterait pas un centime aux contribuables.

2° Les fournitures proprement dites pour ce travail n'entrant qu'à peine pour moitié dans l'installation projetée, il y aura donc environ 50 à 60,000 francs de travaux de main-d'œuvre qui seront exécutés à Bonneval, une faible part par des spécialistes, et la plus forte partie par des ouvriers de Bonneval, qui aideront le forage, qui feront les

terrassements de la canalisation, les travaux de maçonnerie de l'usine et des bassins, la tuyauterie chez les particuliers, le repavage, qui prépareront les pierres de taille, etc , etc.

Or, il est de toute évidence que les ouvriers qui feront ces travaux dans Bonneval dépenseront une partie de leurs salaires dans notre ville, et tous les commerçants sans distinction trouveront leur compte à ce mouvement.

Nos adversaires craignent cette prospérité qui n'émanera pas d'eux.

Eh bien, il appartiendra à tout le commerce local, à tous les ouvriers maçons, terrassiers, serruriers, tailleurs de pierres, mécaniciens, ferblantiers, enfin à tous les ouvriers qui auront leur place dans ces travaux, il leur appartiendra de dire s'ils prêtèrent la vieille routine aux créations utiles et urgentes, Ils devront dire s'ils sont des républicains amis du progrès réel et réfléchi.

Assez de conciliabules dans l'ombre; c'est au grand jour que la municipalité étale son programme et elle ne craint pas qu'il soit sérieusement discuté. Et à ceux qui n'ont recours qu'à l'équivoque et à la ruse pour la réussite de leurs machinations tortueuses, les véritables républicains répondront : Nous en avons assez de vos programmes ténébreux Pourquoi n'avez-vous pas confondu vos adversaires en séance?

— S'ils font d'aussi mauvaise besogne il fallait le dire publiquement, au conseil municipal, où nous vous avons envoyé pour remplir votre mandat et non pour vous plaindre au dehors après avoir laissé faire. Ce sont des actes qu'il nous faut, nous les voulons au grand jour, car ceux qui n'ont rien à cacher ne doivent avoir aucune raison de se dérober comme vous l'avez fait depuis longtemps.

Omer COUDRAY

### Nos Candidats

C'est dimanche prochain que nous irons voter pour compléter le conseil municipal, par l'adjonction de dix nouveaux membres.

On nous a demandé quels seront nos candidats. Nous l'ignorons à l'heure actuelle, attendu qu'ils ne se sont pas encore fait connaître.

Mais nous avons déjà dit ce que nous voulons qu'ils soient.

Nos candidats seront uniquement *artésistes* c'est-à-dire s'engageant à faire un puits artésien, de concert avec les conseillers en exercice.

Nous demanderons aux candidats qui se présenteront une simple déclaration dans ce sens.

Nous ne les chicanerons pas sur les systèmes d'exécution et de gérance. Ils les discuteront posément avec leurs collègues.

Que ce soit la régie directe par la ville, ou la concession à une société fermière, ou, mieux encore, l'entreprise par des capitalistes bonnevallais sans arrière-pensée de lucre, il nous importe peu.

L'essentiel, pour nous, est d'assurer une distribution d'eau potable, aux habitants de Bonneval-ville, au mieux de l'intérêt global de la commune.

Quant à la question politique nous n'en voulons — pour cette fois — entendre parler à aucun prix.

Nous choisirons même les candidats les moins politiques et les plus compétents, pour mener à bien le projet qui nous tient au cœur.

Nous avons toujours, présent à l'esprit, cette considération que nous nommons des conseillers pour une seule année, avec le mandat précis de faire un puits artésien et gérer les affaires courantes.

Si, par une circonstance — possible toutefois — il y avait lieu de nommer un sénateur, ma foi tant pis ! ce serait au petit bonheur

Nous mettons notre confiance dans la sagesse de nos mandataires.

Comme nous les aurions désignés parmi les moins politiques, il y aurait chance pour qu'ils votassent, au scrutin sénatorial, dans le sens des réformes radicales par la Liberté, sous l'égide de la République.

Car, nous considérons ces deux termes comme inséparables de la Révolution française.

Mais ce que nous désirons avant tout, c'est que nos candidats soient *profondément artésites*, comme le puits que nous voudrions voir creuser à Bonneval.

On va nous objecter :

— Mais, pour vous acharner à réclamer cette création de puits, vous y êtes donc personnellement intéressé ?

Vous espérez donc en retirer quelques avantages ?

— Pas le moins du monde; nous avons la fierté de notre ville, la cinquième d'Eure-et-Loir. Il nous serait agréable qu'elle tînt son rang de ville de progrès et de civilisation.

Une distribution d'eau pure, à domicile et sur la voie publique, est un bienfait civilisateur qui rentre dans cette catégorie.

Répandre sur Bonneval, ce bienfait serait d'une réelle utilité.

C'est là tout le mobile qui nous fait agir.

HODIE.

### La façon de compter de M. le Maire

Aux Bonnevalais, Messieurs,

Vous avez tous lu le rapport de M. le Maire sur la question des eaux. A ses chiffres, produit de sa

fantaisie, je veux opposer ceux que je me suis procuré à la mairie de Brou; il lui sera donc impossible de nier leur exactitude : Brou ville a, dans sa partie agglomérée 2,445 habitants.

Bonneval en a (sans les 571 malades de l'asile) 2,275.

Donc, Brou a en plus (en ville) 170 habitants.

Le maire de Bonneval compte sur 140 abonnés et dans une autre partie de son rapport sur 160.

Brou a l'eau depuis 10 ans et n'en a encore que 112.

Nous débutons et M. Coudray nous dit de compter sur 48 abonnés de plus que cette ville en a à l'heure actuelle, avec une population plus élevée. Il compte sur moitié plus avec moins d'habitants !

M. Coudray estime que les 140 concessionnaires, qu'il porte de suite à 160 pour son calcul, devront lui payer pour 4,800 fr. d'eau, la ville de Brou avec 112 abonnés a reçu 2,268 fr. en 1902, soit différence 2,532 fr., plus de moitié moins.

Le prix moyen d'une concession est évalué à 30 fr. par abonné par M. le Maire de Bonneval ; à Brou ce prix moyen est de 20 fr. 25, il compte encore moitié plus !

Il vous parle de la clientèle chemin de fer et asile qu'il n'a pas. — Il ne l'aura peut-être jamais !

Brou dépense comme frais généraux : personnel 1,200 fr. ; entretien 170 fr. ; charbon 40 à 45 mille kilos à 30 fr., soit 1,300 fr. environ M. Coudray, dans son rapport, vous dit que Brou paie pour 420 fr. de charbon par an, il ne se trompe que de 880 fr.

Sur le prix de construction du puits artésien tel que l'ont conçu et approuvé nos administrateurs, M. Dolfus a déclaré à la commission — (dire de nos amis qui en ont fait partie) — qu'il ne pouvait donner de prix, que cela pouvait varier de 25 à 100,000 francs, que le hasard seul pouvait favoriser le prix de revient minimum. — Qui a raison ?

Dans son rapport, M. Dolfus écrit que pour avoir l'eau artésienne il faudra l'aller chercher au minimum de 250 mètres :

1° Sans garantie de profondeur ;

2° Sans garantie de niveau auquel l'eau s'élèvera ;

3° Sans garantie de l'abondance du débit ;

4° Sans garantie de qualité !

Voilà ce que l'on nous promet pour avoir l'eau artésienne !

Sur ma demande, on a procédé à l'analyse de l'eau que nous buvons. Que nous a-t-on répondu ?

1° Que dans un seul de nos puits on avait relevé des traces d'ammoniaque, mais en quantité si minime qu'il était impossible d'en déterminer la dose.

2° Que notre eau ne contient pas le bacille de la typhoïde.

Il résulte de l'examen que pas un échantillon n'a été déclaré impropre à la consommation. Donc nous avons de l'eau potable ! Qui nous presse ? Bonneval est-il dépourvu d'eau ?

Quand M le Maire nous compare à Voves comme situation à ce point de vue, je crois que cela ne supporte pas l'examen. Voves d'ailleurs fait un simple puits foré dans le genre de celui de la laiterie de Méroger et non un puits artésien comme on l'a écrit dans ce journal.

Il résulte de l'exposé qui précède, et que je garantis exact, que toutes les dépenses à prévoir sont diminuées et les recettes augmentées dans une proportion dont vous pouvez vous rendre compte.

Le vrai est que les recettes suffiront à peine à payer les frais généraux et que les contribuables seuls devront verser 7 à 8,000 francs en plus par an dans la caisse du percepteur.

L'entretien rationnel de nos pompes et puits ferait bien mieux notre affaire en attendant la combinaison d'association conseillée par M. Hodiè.

Les Coudristes, ses amis, et lui, espèrent que les électeurs de Bonneval commettront la faute de changer des noms sur la liste Jouanneau, de façon à faire passer un seul de leurs candidats, cela leur suffirait pour exécuter cette grosse dépense.

Dans huit jours les électeurs donneront la réponse en déposant dans l'urne cette liste Jouanneau entière, ils fermeront ainsi notre bourse aux fantaisies coûteuses de nos administrateurs.

E PEIGNE Apiculteur

### **Le Messager du 29 mars 1903**

**Aux Électeurs de la commune de Bonneval,**  
Messieurs,

Une dernière fois je répons aux chiffres fantaisistes de M. Émile Peigné.

Je commence par vous donner connaissance d'une lettre de M le Maire de Brou :

*Brou, le 27 décembre, 1900.*

*Monsieur Coudray,*

*En réponse à voire lettre du 26 courant j'ai l'honneur de vous donner les renseignements suivants :*

*En 1900, nos 85 concessionnaires ont à payer 2,140 fr. à la ville.*

*Sur ce nombre 25 ont dépassé le chiffre de 50 m.c. auquel ils ont droit pour un abonnement de 20 fr soit au total une somme de 270 fr.*

*25 concessionnaires ont consommé de 6 à 25 m. c. seulement.*

*Et les 35 autres de 25 à 50 m. c.*

*Je ne parle pas du chemin de fer qui aura à*

*payer 2,190 francs.*

*Agréez, Monsieur, mes empressées civilités.*

*Le Maire de Brou, J. BELJAMBE.*

Tout d'abord nos concitoyens verront la progression : alors qu'il n'y avait que 85 abonnés à l'eau de la ville de Brou il y a quinze mois, il en existe 112 aujourd'hui, soit 27 nouveaux.

Voyez la franchise de M. Peigné et l'exactitude de ses chiffres : 85 abonnés payaient 2 140 francs chaque année et 112 ne paient que 2.268 francs, de sorte que les 27 nouveaux ne paieraient que 128 francs à eux tous, alors que Brou n'a pas d'abonnés à moins de 20 francs chacun. ce qui fait 510 fr. au minimum pour les 27 nouveaux abonnés.

En outre M. Peigné oublie volontairement les 2.190 francs versés par le chemin de fer il dit : «*Il vous parle de la clientèle chemins de fer et asile qu'il n'a pas. — il ne l'aura peut-être jamais.* » Ceci est superbe, comment pourrais-je avoir cette clientèle avant d'avoir l'eau ? — Comme pour tous les autres abonnés possibles j'ai des promesses verbales qui ne seront ratifiées qu'après que nous pourrons nous engager terme.

Pour les besoins de sa cause! M Peigné produit donc des chiffres qu'il sait absolument faux. Il n'est pas plus sincère dans ses appréciations sur le rapport de M. Dollfus. Il ne cite que deux ou trois phrases qui constituent la réserve imposée à tous les ingénieurs fonctionnaires.

M Dollfus déclare que nous avons 99 chances sur 100 pour réussir, il doit réserver un p % afin de ne pas être engagé, c'est cette seule phrase que rappelle M. Peigné sur un rapport de 15 à 20 pages.

Ceci prouve son entière mauvaise foi et nous laissons notre abracadabrant contradicteur à ses élucubrations mensongères.

Omer COUDRAY.

### **Monsieur Le Directeur du Journal Le Messenger de Bonneval,**

Je ne vois la politique que d'assez loin et je désirerais cependant bien emprunter vos colonnes pour donner mon appréciation sur l'élection de dimanche.

Sur tous les candidats il y en a un qui m'épate absolument, c'est M. Peigné, apiculteur. C'est un savant, cet homme-là, et pour les analyses d'eaux il peut en remonter à tous les chimistes de Paris. Tous les ingénieurs, les médecins et les pharmaciens disent que l'analyse des eaux que nous buvons a donné de mauvais résultats. Halte-là, leur crie le grand homme, M. Peigné, vous n'y connaissez rien du tout, je vous garantis qu'elle est bonne.

Si on n'élève pas plusieurs statues à M. Peigné

ça sera de l'ingratitude. A mon avis il lui en faudrait une pour sa façon de falsifier les chiffres, la deuxième pour son zèle à racoler les électeurs et à leur faire passer des vessies pour des lanternes, et enfin une troisième pour ses talents de chimiste et de fumiste.

A Dreux on a voulu donner une leçon au suffrage universel : il a répondu qu'il voulait rester son maître. A Bonneval nous en ferons autant. Si M. Peigné et ses amis voulaient être conseillers municipaux ils n'avaient qu'à y rester.

Il y a sept ans on nous a fait croire que la réparation du clocher coûterait 125,000 francs à la ville de Bonneval. Au règlement des comptes j'ai entendu dire que ça ne lui coûtait que 4 à 5,000 francs. On va nous dire, dimanche que l'eau nous coûtera 3 ou 400,000 francs, et quand elle sera faite, nous serons épatés que ça nous ait rien coûté.

*Un électeur républicain.*

### **Bonneval, le 26 Mars 1903. Monsieur le Directeur du Journal Le Messenger,**

Permettez-moi de fournir mon avis au sujet des élections d'aujourd'hui et j'espère que cet avis pourra servir d'indication à tous mes camarades.

Nous avons voté il y a trois ans pour Messieurs, Jouanneau, Peigné et Cie. Ces Messieurs n'ont pas rempli le mandat que nous leur avons confié et de plus ils ont démissionné. C'était leur droit mais pas leur devoir. Ce qui m'étonne, c'est qu'ils se représentent aujourd'hui, c'est pas logique! — Quand on démissionne, c'est que l'on ne veut plus de la place.

Si nous voulons le trouble et d'autres élections prochaines, nous n'avons qu'à voter pour eux.

Ils donnent pour motif que l'administration actuelle entraîne la ville dans des projets importants et ruineux.

Ça c'est de la blague ! Eux-mêmes ont bien voté l'agrandissement de l'école Singlas et n'ont pas hésité à voter 60,000 francs. A qui donc cela devait-il rapporter ?

Pas un sous à Bonneval, mais en revanche 60,000 fr. à déboursier !

Si on dépense avec le projet de canalisation d'eau, il y aura du moins toujours les concessionnaires qui rapporteront et tous les Bonnevalais en profiteront.

J'ai voté pour Monsieur Jouanneau au conseil général et pour Monsieur Peigné au conseil d'arrondissement, mais aujourd'hui je ne voterai ni pour eux, ni pour leurs amis car je trouve qu'ils placent mal leur rancune, Ils empêchent les affaires d'aboutir et nous retirent ainsi le travail.

Voilà mon opinion. Libre à mes camarades de

faire comme moi, mais j'estime que c'est notre intérêt et celui du pays.

Je ne peux signer car je ne suis pas indépendant, j'ai besoin de tout le monde, je me contente de mettre.

*Un ouvrier de Bonneval.*

### **Ville de Bonneval** **Élections Municipales Complémentaires** **du 29 Mars 1903**

Messieurs et chers Concitoyens, Vous êtes appelés à élire, Dimanche prochain, dix conseillers municipaux en remplacement de conseillers démissionnaires.

Vous aurez à examiner s'il est de votre intérêt de renouveler le mandat de ceux qui viennent de se retirer si bruyamment après avoir cessé pendant sept mois d'assister aux séances, prouvant ainsi leur désintéressement des affaires communales. Sur la demande d'un grand nombre d'entre vous, nous venons solliciter vos suffrages.

*Si vous nous confiez l'honneur de vous représenter à l'Hôtel de Ville nous prenons l'engagement d'examiner sérieusement le projet de canalisation d'eau par puits artésien, et nous voterons ce projet s'il doit donner une légitime satisfaction aux populations laborieuses de Bonneval sans léser les finances de la Commune.*

*Nous veillerons également avec le plus grand soin à pourvoir les habitants des hameaux de l'eau nécessaire à leur alimentation et aux besoins agricoles, et nous tiendrons à ce que toutes leurs revendications soient examinées avec la plus grande bienveillance.*

*En toutes circonstances nous serons avant tout des administrateurs vigilants et économes, et nous défendrons énergiquement les intérêts qui nous seront confiés.*

Nous nous occuperons tout particulièrement des questions d'assistance, et nous insisterons pour que le budget des ateliers de chanté soit suffisamment pourvu, pour assurer du travail aux ouvriers l'hiver.

En politique nous sommes les fils de la Révolution et nous voulons le progrès réel et continu par la Liberté.

**Vive la République !**

Docteur LARRIEU, ancien maire de Bonneval. MARTIN Émile, cultivateur à Méroger, ancien conseiller municipal de Bonneval. RENARD, notaire, ancien conseiller municipal de Bonneval. CHASLES Raphaël, cultivateur à Vilancien. DÉTAÏN-CANQUELLE, aubergiste à Bonneval-DOLLEANS, propriétaire à Bonneval, ancien maire de Villeneuve-Saint-Nicolas. DURAND Lucien, cultivateur à Vouvray. GAURON Louis, charron-forgeron à Bonneval. LESIEUR Edmond,

propriétaire à Bonneval, ancien conducteur des travaux à la ville de Paris. ROCIPON Ernest, propriétaire à Bonneval.

### **Aux électeurs de la commune de Bonneval** Chers Concitoyens,

Nous vous devons une explication sur les causes qui nous ont fait démissionner du mandat que nous tenions de vous :

Sous l'administration de M. Torlet, le Conseil municipal commença à se diviser.

Quand M. Coudray, maire par dix voix dont la sienne, dit-on, prit le fauteuil, l'habitude des injures, des provocations personnelles, le travestissement de la vérité aux procès-verbaux, rendirent impossibles les réunions municipales. C'est alors qu'une fois nous avons proposé une démission collective, nous en rapportant au jugement de nos Électeurs. L'Adjoint avec une louable franchise, reconnu que nombre « de leurs amis n'étaient pas sûrs de revenir », d'où le fameux *J'y suis, J'y reste* « Bayard » lui-même eut peur !

.....  
Le Projet puits artésien allait, dans une prochaine séance, être soumis au Conseil et sans doute adopté en un tour de main, conférant tous pouvoirs au Maire pour traiter des travaux moyennant 133.100 fr.. la dite somme à emprunter au Crédit foncier ; 133.100 fr. , une bagatelle, que notoirement on aurait poussée à 200.000 fr. au bas mot . C'est ce qu'en février dernier M. Coudray, dans un curieux rapport, appelle créer l'eau sans bourse délier. Merci de la bagatelle, 10,000 à 12.000 fr. d'annuités pendant trente ans ! Avis aux Contribuables ! C'est 0.30 centimes extraordinaires en plus de ceux existants.

La majorité a donc oublié que M. Torlet aussi bien que M. Coudray avaient pris l'engagement qu'avant tout projet de Puits artésien, la ville et les Hameaux seraient pourvus de puits repiqués, de pompe remises en état. Que reste-t-il de ces engagements préliminaires ? Les puits ont peu d'eau, la moitié des pompes fonctionne mal.

Allons, Messieurs de la majorité, souvenez-vous ! Un peu d'ordre. Vous voulez tout précipiter... Attendez pour de grandes entreprises, attendez le temps peu éloigné où seront amortis nos Emprunts aux Caisses de l'État, C'est alors que sans trop augmenter nos charges, on pourrait rechercher les améliorations les plus utiles les plus urgentes. Et si le Conseil veut créer un Service des Eaux, il recherchera posément les procédés les plus sûrs, les moins coûteux.

.....  
Jouanneau, Peigné, Morin, Cochin, Habert (Louis), Habert-Lhopiteau, Rousseau, Gaudichau,

Aveline.

### Aux Électeurs de la Commune de Bonneval

Chers Concitoyens,

Par circulaire, les conseillers municipaux démissionnaires essayent d'expliquer leur attitude.

Pour le *puits artésien*.

Les plans et devis dressés par M. l'ingénieur Calmettes établissent que :

Les réservoirs coûteront 52,800 francs

La Canalisation coûtera 50,597 francs

Les honoraires de l'ingénieur 6,203 francs 82

Total 109,600 francs 82

M. Calmettes dit avoir majoré les chiffres afin d'avoir une surprise du bon côté.

Même s'ils étaient exacts il faudrait que le forage soit fait à 1,000 mètres de profondeur pour atteindre le chiffre stupide de 200,000 francs indiqué par nos contradicteurs, car nous avons un contrat provisoire accepté par une maison sérieuse de forage au prix de 90 francs le mètre linéaire.

Or, le maximum de forage sera de 250 mètres, soit 22,500 francs au lieu de la centaine de mille francs dont on nous menace afin d'intimider les électeurs.

En 1895, les mêmes personnages avaient écrit avant les élections que la réparation du clocher coûterait 120 à 130,000 francs à la ville qui n'a pas déboursé 5,000 francs de ce chef.

Les 130,000 francs du clocher deviennent aujourd'hui les 200,000 francs du puits artésien, la même mauvaise foi dicte ce chiffre fabuleux. Nos collègues ont refusé d'étudier ce projet, ils n'en falsifient pas moins les chiffres.

Leur élection assurera l'anarchie communale, leur délaite assurera la paix et le travail.

Déjà le quartier Hérisson va être assaini dans quelques semaines. Cette question était à l'ordre du jour depuis 1865, nous avons cependant pu la résoudre.

Nous avons à faire cette année le puits de Guibert qui sera mis en adjudication dans 15 jours, l'accès de la nouvelle cavée de Saint-Martin et le nouveau cimetière.

*Enfin la question du puits artésien va être examinée à nouveau et elle ne sera résolue que si elle présente les avantages annoncés.*

Ces questions sont plus intéressantes que le trouble de certains agitateurs, les électeurs le diront, nous avons confiance en leur sagesse.

Vive la République ! Vive la défense des intérêts communaux !

Coudray, maire ; Bouget, Alberque, adjoints ; Boissière, Chesneau Désiré, Chesneau Léon, Chevallier Auguste, Chevallier Léon, Coutadeur, Durand-Chasles, Thabou, conseillers municipaux.

PS. — *Nous protestons énergiquement contre le maculage et les lacérations d'affiches.*

**Le Messager du 5 avril 1903**

**TRIBUNE LIBRE**

Quelques milliers de francs, s. v. p?

La question du puits artésien a eu, dimanche, de solennelles funérailles. Elle a été enterrée superbement, dans une manifestation électorale d'une imposante majorité.

C'est une magistrale leçon, que le peuple bonnevalais nous a personnellement donnée. Nous nous le tenons pour dit ; et nous n'en parlerons pas de si tôt.

Aussi bien, cette perspective de puits artésien nous paraissait fuyante. Nous ne l'avions embrassée que d'un œil — le seul qui nous reste. Il nous était donc difficile de l'apprécier sainement, comme l'avaient fait les heureux élus de la commune de Bonneval.

Confessons notre erreur — errare humanum est ! — et passons à un autre sujet.

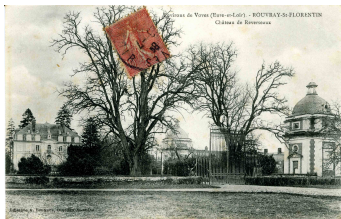
Comme il est à peu près certain que le puits artésien, s'il avait été foré, eût entraîné quelques milliers de francs de dépenses communales, pendant les premières années et en attendant les ressources provenant des abonnés, il serait assez équitable de voter ces quelques milliers de francs et de les affecter aux services d'assistance et de travaux de charité.

C'est exact ; mais il faut remarquer que, sur ce chapitre, nous sommes encore loin de compte avec les autres communes d'Eure-et-Loir, et que notre population bourgeoise et assise est remarquablement riche.

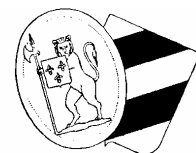
Celle-ci — nous avons la témérité de nous en porter garant — ne rechignera pas. Donc, quelques milliers de francs, s. v. p. ?

HODIE

La cotisation annuelle est de 12 € ( étudiants :6 €)  
Vous pouvez la régler par chèque à l'ordre des Amis de Bonneval et le déposer à la permanence de l'association, le samedi après-midi entre 15 et 17 heures, au 23 rue Saint-Roch  
ou l'adresser par la Poste : **Les Amis de Bonneval, 23 rue Saint Roch - 28800 BONNEVAL**



# Sortie annuelle des Amis de Bonneval Samedi 24 septembre 2011 Rouvray-Saint-Florentin



**Les Amis de Bonneval**

Notre sortie annuelle s'est déroulée par un temps estival.

Nous avons pu apprécier l'intervention de Mr Judenne qui nous a guidé tout au long de cette journée.

Le Rata, comme d'habitude, a été apprécié des connaisseurs.

Voici quelques photos souvenirs de cette journée.

